

COMMENT ÇA SE PASSE ?



PHASE 1

Oct. et Nov. 2016

Travaux préparatoires, déboisements

PHASE 2

Fin. 2016 - Avril 2017

Déviation des réseaux de fibre optique

PHASE 3

Fin 2016 - 2017

Travaux d'aménagement des zones de compensation environnementale : reconstitution des zones humides et des espaces boisés sur des nouvelles emprises pour compenser leur destruction

PHASE 4

Avril 2017 - Décembre 2018

Travaux de terrassements, assainissements, chaussées et équipements (TACE) en plusieurs phases

PHASE 5

Automne 2018

Aménagements paysagers

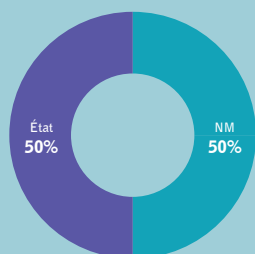
PHASE 6

1^{er} semestre 2019

Travaux d'écrans acoustiques (réhabilitation de l'écran existant et création d'un nouveau)

FINANCEMENT

Coût des travaux : 12,5 M€



■ État

■ Nantes Métropole

avec le soutien financier du Département de Loire-Atlantique d'un montant de 3,5 M€ (28%) à Nantes Métropole

RIVERAINS

PRISE EN COMPTE DES RIVERAINS

La prise en compte des contraintes du chantier vis-à-vis des riverains fait l'objet d'une attention toute particulière.

En amont du lancement des travaux, les avis des riverains sur le déboisement ont conduit à diminuer très nettement la surface déboisée. Et, dans la même optique, le cheminement piéton le long du Cens est maintenu ouvert autant que possible et accompagné d'une signalisation spécifique pour tenir informés les randonneurs (voir journal de chantier n°1).

D'autres actions seront réalisées pour minimiser l'impact du chantier et de l'aménagement, comme la mise en place de restrictions horaires pour l'utilisation de l'accès au chantier à partir du chemin du pont de la Baronnière (utilisable entre 9h30 et 16h00 uniquement) ou encore la réalisation de contrôles du bruit de chantier lors des travaux de nuit pour s'assurer du respect de la réglementation.

GLOSSAIRE

Forage dirigé : technique utilisée pour permettre le passage de câbles sans faire de tranchée en passant sous un obstacle (ici le périphérique).

Mesures compensatoires : mesures permettant de contrebalancer les effets négatifs pour l'environnement d'un aménagement.

Système d'assainissement : réseau de collecte des eaux et bassins de traitement et de stockage.

Terrassement : déplacement de quantités importantes de terre, roches...

Terre-plein central : séparateur central entre les voies de circulation.